

Pro Velo

Guide Achat

fiche n°10

Vous souhaitez acheter un vélo mais vous avez un budget restreint ? Vous craignez le vol d'un vélo de valeur ? L'acquisition d'un vélo d'occasion est la solution pour vous ! Se procurer un vélo de seconde main, c'est une solution économique qui participe au développement durable. Quelques précautions sont toutefois à prendre pour ne pas investir dans une bicyclette qui vous coûterait plus cher à l'entretien qu'à l'achat.

Le vélo d'occasion

Choix du vélo

Même si la bicyclette que vous convoitez semble en bon état, son passé et l'usage qui en a été fait restent des inconnues. Si vous envisagez d'acheter le vélo d'un particulier, vous n'avez presque aucun recours possible en cas de problème. De fait, la garantie d'un vélo n'est pas cessible (excepté pour quelques rares marques).

Acheter un vélo d'occasion nécessite aussi la vérification minutieuse des différents points sensibles du vélo : le cadre, les roulements, la transmission, les roues, le freinage et les éléments périphériques. Une inspection détaillée du vélo convoité vous permettra de vous faire une idée plus précise de son état et de son juste prix avant d'en faire l'acquisition.

Tout comme l'achat d'un vélo neuf, il est important de déterminer au préalable vos besoins afin de cibler le type de vélo qui vous convient. Pensez également à vérifier les aspects de base tels que la taille et le poids du vélo.

Les critères à prendre en compte lors de l'achat...

Assurez-vous de pouvoir analyser le vélo à la lumière du jour ou dans de bonnes conditions d'éclairage.

Provenance et parcours de vie du vélo

Avant toute chose, vérifiez qu'il ne s'agit pas d'un vélo volé ! La facture et la gravure du vélo vous permettront déjà de retracer son parcours. Le cadre est repeint ? Des autocollants cachent le numéro de gravure ? Le prix est anormalement bas ? La taille du vélo et celle du vendeur ne correspondent pas ? Alors, méfiez-vous !

Assurez-vous également de détenir les coordonnées du vendeur avant toute transaction. Posez-lui quelques questions élémentaires auxquelles tout propriétaire est censé pouvoir répondre : le prix d'achat, le kilométrage approximatif du vélo, la fréquence des entretiens, le(s) motif(s) de la vente...

Le cadre

Le cadre du vélo est une pièce maîtresse sur laquelle viennent se greffer tous les éléments périphériques. Il est le premier élément sur lequel l'attention doit être portée. Plusieurs points doivent être inspectés :

- les tubes et les soudures doivent être en bon état, sans coups ni fissures, et doivent posséder une géométrie régulière. Le bon alignement des 2 roues sera, quant à lui, garant d'un cadre non vicié (une fourche non alignée avec la partie frontale du cadre résulterait d'un choc frontal violent) ;



- faites attention aux autocollants qui peuvent camoufler des défauts ;
- l'état de la peinture ou la présence éventuelle de rouille témoignent du soin et de la pratique du propriétaire (dont les conditions de stockage).

Lors de l'inspection du vélo, n'hésitez pas à faire glisser

Les roulements

L'état des roulements est également un bon indicateur de l'état du vélo. Il est dès lors important de tester de manière systématique toutes les parties mobiles sur axe ou roulement à billes. Pour cela, quelques manipulations faciles sont nécessaires.

Commencez par vérifier la direction. Levez la roue avant et positionnez le vélo verticalement en appui sur la roue arrière. Maintenez le frein serré. Exercez un mouvement de gauche à droite, à plusieurs reprises, avec une



amplitude maximale. Si vous sentez de la résistance lorsque vous tournez le guidon, il vous faudra sûrement changer les roulements du jeu de direction. Ensuite, replacez le vélo sur ses deux roues et freinez sèchement. Il ne doit y avoir aucun jeu dans la direction. Toutefois, un resserrage simple peut parfois suffire à résoudre le problème.

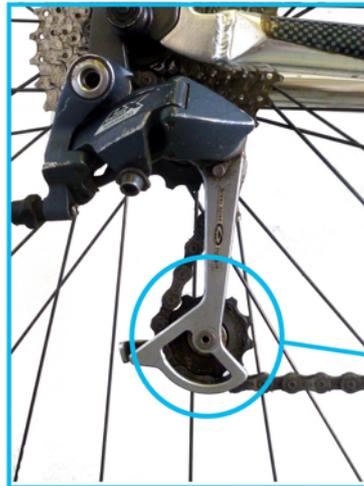
La transmission

Différents éléments sont à observer :

- les pignons et la chaîne : une usure trop importante des pignons et de la chaîne peut augmenter de manière conséquente le budget de remise en état d'un vélo. Vérifiez donc que ces parties sont en bon état. Des dents tordues ou cassées indiquent d'importants défauts d'entretien. L'usure de la chaîne se traduit quant à elle par son allongement. Placez la chaîne sur le grand plateau et tirez délicatement sur celle-ci : si vous pouvez voir un dent, la chaîne sera bonne pour le recyclage ;



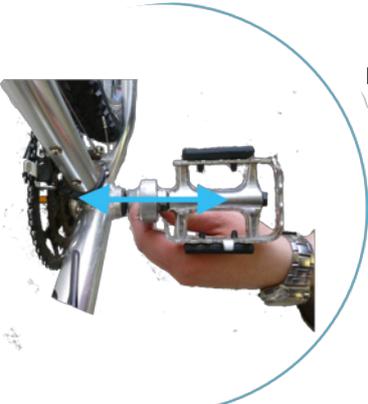
- les dérailleurs : faites bouger avec la main les dérailleurs et vérifiez ainsi qu'ils n'ont pas trop de jeu (auquel cas il faudrait les remplacer). Jetez également un œil sur les galets du dérailleur arrière (petite roulette située en-dessous de la pièce maîtresse). Leurs dents ne peuvent pas être trop pointues. Une présence importante de graisse indique également que l'entretien du vélo n'a pas été fait régulièrement ;



Galet

- l'ensemble des câbles et gânes des vitesses et essayez toutes les vitesses en faisant un maximum de combinaisons plateaux / vitesses possibles. Si le passage des différentes vitesses est difficile, il faudra en prévoir le remplacement. Notez que c'est souvent sur les extrêmes que vous pourrez détecter les défauts. Faites tourner le guidon de gauche à droite : la présence de petits craquements indiquera le remplacement préférable de la câblerie des vitesses. Contrôlez aussi que les manettes de vitesses (shifter) aient leurs crans bien marqués.

Le pédalier



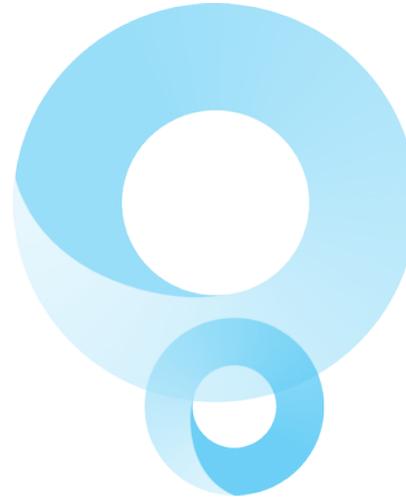
Exercez une pression latérale sur les manivelles pour détecter un éventuel jeu (qui peut parfois être resserré) et faites tourner les pédales. Ces manipulations doivent être fluides. Dans le cas contraire, elles peuvent être le signe de problèmes au niveau du dérailleur. Examinez également les vis, un arrondissement de leur tête empêcherait tout démontage ultérieur.

Les roues

Une rapide observation des roues permet de détecter l'absence ou l'endommagement de rayons. Vous devrez également retourner le vélo pour détecter le voilage possible d'une roue. Pour cela, prenez les patins de freins comme points de repère et faites tourner la roue. Si, lors de la rotation, la roue ne reste pas à équidistante des patins, elle est probablement voilée. Observez également que les flancs des jantes ne sont pas creusés.

L'axe de la roue doit ne pas avoir de jeu au risque d'abîmer les roulements de la roue. Une simple pression latérale sur la roue permettra de vérifier sa fixité. Dans la plupart des cas, un simple resserrage de celui-ci suffit.

Enfin, vérifiez l'état des pneus. La présence de craquelures indique une usure importante et implique leur remplacement.



Les freins

Le premier aspect à vérifier pour les freins est l'état d'usure des patins. Leurs rainures doivent être suffisamment marquées. Vérifiez aussi que l'ensemble des câbles et gaines de freins est en parfait état : en tirant sur le levier de frein, vous remarquerez ou non la souplesse de celui-ci. Les câbles ne doivent pas être ni croqués ni oxydés.



Patin usé

Patin neuf

S'il s'agit d'un système de freinage à disques, vérifiez qu'il n'y a pas d'air dans le circuit (levier de frein spongieux), que la garniture sur les plaquettes de freins est assez épaisse (plus de deux millimètres) et que le disque n'est pas voilé.

Les éléments périphériques

Terminez votre examen en passant en revue les éléments périphériques du vélo. Soyez vigilant par rapport aux éléments suivants :

- la selle : trouée, pliée, tube de selle grippé ;
- les poignées : usées, tournent sur le guidon ;
- la potence : grippée ;
- le garde-boue : plié, cassé... ;
- l'éclairage : dynamo non fonctionnelle, fil coupé... ;
- le garde-chaîne : fendu, cassé, inexistant.

Derniers conseils

Vérifiez la cohérence de votre vélo

Méfiez-vous des mécaniciens en herbe qui font parfois plus de tort que de bien. Le vélo peut avoir subi divers montages et démontages avec des pièces diverses qui ne seraient pas appropriées. Vérifiez donc la cohérence de votre vélo.

Testez votre vélo

Le vélo que vous convoitez vient-il de réussir l'examen ? Si oui, il ne vous reste plus qu'à l'essayer !

Négociez le prix

Sur un vélo, tout se répare ou se change ! Le but de l'examen d'un vélo est de vous permettre de l'acheter en connaissance des éventuelles dépenses à faire dessus. Signaler des défaillances auprès du vendeur vous permettra de négocier le prix à la baisse si celui-ci est et de l'acquérir pour son juste prix.

Le vélo que vous convoitez vient-il de réussir l'examen ? Si oui, il ne vous reste plus qu'à l'essayer !

Faites compléter un certificat de vente

Faites remplir un certificat de vente par le vendeur (voir annexe).

Où acheter un vélo d'occasion ?

Vélocistes

Certains vélocistes proposent des vélos de seconde main. Ils sont généralement un peu plus chers que ceux trouvés via bourses ou Internet, mais vous pourrez davantage vous faire conseiller. De plus, les vélos qui sont proposés chez un vélociste sont habituellement révisés et entièrement en ordre de fonctionnement.

Bourses aux vélos

Différents lieux, comme les Maisons des Cyclistes de Liège, du Hainaut, de et Namur, organisent ponctuellement des bourses aux vélos. Vous pourrez y trouver différents modèles, mais soyez attentifs aux défauts.

Sites Internet

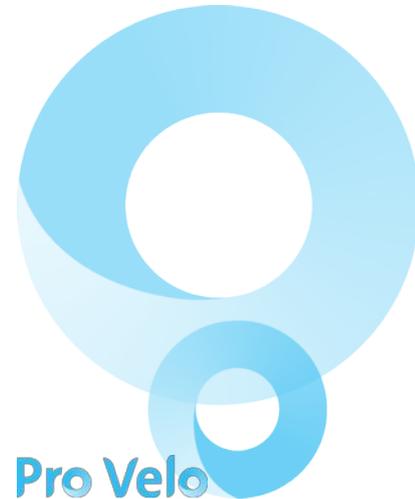
De nombreux sites proposent des petites annonces de vélos ou de pièces détachées. Soyez néanmoins prudent lors de votre achat. Ne vous engagez pas sans avoir vu et testé ce que vous souhaitez acquérir.

Le vélo que vous convoitez vient-il de réussir l'examen ? Si oui, il ne vous reste plus qu'à l'essayer !



Bonne route

Adressez-vous à la Maison des Cyclistes



Créée en 1992, Pro Velo est une association en constante évolution qui a défini pour les années à venir les objectifs suivants :

- soutenir les cyclistes actuels et potentiels ;
- (ré)apprendre la conduite à vélo ;
- diffuser une image positive du vélo ;
- soutenir la politique cycliste.

L'objectif général poursuivi par Pro Velo est d'améliorer la qualité et le cadre de vie en contribuant activement au transfert modal de la voiture vers le vélo.

En pratique, les activités de Pro Velo se répartissent en 6 catégories d'activités :

- **Pro Velo EDUC** : un large éventail de formations ;
- **Pro Velo SERVICE** et les Maisons des Cyclistes : un service de proximité pour les cyclistes actuels et potentiels ;
- **Pro Velo R&D** : un bureau d'étude et de recherche ;
- **Pro Velo TOUR** : découvrir le vélo dans des conditions agréables ;
- **Pro Velo @ENTREPRISE** : faire entrer le vélo dans la culture d'entreprise ;
- **Pro Velo EVENT** : des campagnes pour promouvoir le vélo comme mode de déplacement.

Dernière mise à jour : 11/06/13

CERTIFICAT DE VENTE POUR VELO

Ce document est à remplir par le vendeur et à signer par l'acheteur et le vendeur.

Je soussigné(e) Monsieur/Madame/Mademoiselle :

habitant :

téléphone :

mail :

Certifie avoir vendu le vélo suivant (désignation et description du vélo) en garantissant sur l'honneur que celui-ci n'est pas un vélo volé :

marque :

libellé du modèle :

nombre de vitesses : type de changement de vitesse : dérailleur - moyeux

type : dame - homme - mixte - enfant

Sorte: city- course - VTT

couleur(s) :

n° de registre national (si gravure) :

caractéristiques particulières :

pour le prix de euros

Fait le/..../..... à

Signature du vendeur

signature de l'acheteur